



Extrait du registre des décisions

Bureau du 09 septembre 2021

n° 127-21

Objet : RD - Attribution des accords-cadres pour la fourniture de services de télécommunications pour les lignes fixes, mobiles et internet

- date de convocation le 03 septembre 2021
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi neuf septembre dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à en visioconférence, via Zoom, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 31

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Arthur Boix-Neveu

Alain Thieffenat

Eric Delhommeau

Josette Rémy

Marie Bénévisse - Pierre Brun - Alain Caraco - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt -

Thierry Repentin

Corinne Charles - Franck Morat

Marie Perrier

Hervé Ferroud-Plattet

Jean-Pierre Fresso

Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux

Grégory Basin - Alexandre Gennaro

Dominique Pommat

Philippe Gamen

Sandra Ferrari

Jean-Maurice Venturini

Christophe Richel

Jocelyne Gougou

Christian Berthomier

Daniel Rochaix

Thierry Tournier

Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Brigitte Bochaton à Philippe Gamen - de Michel Dyen à Philippe Gamen - de Christelle Favetta-Sieyes à Thierry Repentin

- conseillers excusés : 18

Jean-François Beccu - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Michel Camoz - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Philippe Ferrari - Marcel Ferrari - Christian Gogny - Max Joly - Jean-Marc Léoutre - Luc Meunier - Christophe Pierretton - Damien Regairaz - Serge Tichkiewitch - Cécile Trahand

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 09 septembre 2021

délibération n° 127-21

objet **RD - Attribution des accords-cadres pour la fourniture de services de télécommunications pour les lignes fixes, mobiles et internet**

Dominique Pommat, conseiller délégué chargé du développement numérique, indique qu'une consultation pour la fourniture de services de télécommunications pour les lignes fixes, mobiles et internet a été lancée le 21 mai 2021 dans le cadre d'un groupement de commandes constitué de 19 membres : Grand Chambéry, Ville de Chambéry, CCAS de Chambéry, commune de La Motte-Servolex, CCAS de La Motte-Servolex, commune de La Ravoire, CCAS de La Ravoire, communes de Barby, Challes-les-Eaux, Cognin, Jacob-Bellecombette, La Compôte, La Thuile, Le Noyer, Lescheraines, Saint-Jean-d'Arvey et Vimines, Syndicat mixte Savoie Déchets, Grand Chambéry Alpes Tourisme.

Grand Chambéry a été désigné coordonnateur de ce groupement, et à ce titre est chargé de la gestion de la procédure, de la signature et de la notification des contrats, chaque membre étant chargé de leur exécution.

Les prestations font l'objet d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans minimum ni maximum, d'une durée de trois ans à compter du 1^{er} bon de commande, renouvelable pour une période d'un an, puis trois périodes d'un mois. La consultation est composée de six lots.

Les douze offres reçues ont été notées conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de la consultation :

- pour les lots 1, 2, 3 et 5 : valeur technique 70 %, prix 30 %,
- pour les lots 4 et 6 : qualité de la couverture 30 %, valeur technique 40 %, prix 30 %.

La commission d'appel d'offres du 26 août 2021 a attribué cinq lots de l'accord-cadre aux entreprises ayant obtenu les meilleures notes :

Lot	Désignation	Attributaire	Montant estimatif en €HT / 4 ans
1	Lignes isolées, solutions alternatives au RTC et accès internet asymétriques	Orange Business Services	958 628,73
2	Lignes principales et accès internet symétriques principaux	SFR Business	190 048,72
4	Téléphonie mobile	SFR Business	137 860,15
5	Terminaux, accessoires, SAV et prestations associées	Olinn Mobile	109 764
6	Accès M2M	Bouygues Télécom	31 815,96
Montant total estimé			1 428 117, 56

Le lot 3 « Accès internet symétriques de secours » a été déclaré sans suite pour motif d'intérêt général. En effet, les besoins de Grand Chambéry (seul concerné par ce lot) ont évolué. Il s'avère économiquement et techniquement plus avantageux de relancer ce lot en prévoyant un raccordement de la mairie de la Ravoire à Grand Chambéry en fibre noire plutôt qu'en liaisons Ethernet point à point.

Vu la délibération n° 077-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 déléguant au Bureau la prise de toute décision relative à la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des accords-cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 214 000 € HT,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 26 août 2021,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** la passation des accords-cadres pour la fourniture de services de télécommunications pour les lignes fixes, mobiles et internet selon le détail mentionné ci-dessus,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer les accords-cadres et tous documents nécessaires à leur passation,

Article 3 : **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 127-21

Objet de l'acte : RD - Attribution des accords-cadres pour la fourniture de services de télécommunications pour les lignes fixes, mobiles et internet

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

Date de l'acte : 17 septembre 2021

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20210917-lmc1H25933H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H25933H1

Date de transmission en Préfecture : 17 septembre 2021

Date de réception en Préfecture : 17 septembre 2021

Période d'affichage : du au